

Visualiser et imprimer le bulletin trimestriel

jeudi 7 décembre 2017, par [Le principal-adjoint](#)

Les bulletins trimestriels doivent être consultés et imprimés à partir de l'espace parents.

Une fois identifié dans votre espace pronote, cliquez sur "Notes" puis "Bulletins"



Le bulletin trimestriel sera alors lisible. Vous pouvez lancer l'impression en cliquant sur l'icône correspondante en haut à droite de l'écran :



Si vous ne possédez pas d'imprimante vous pouvez vous présenter au secrétariat de l'établissement afin qu'une impression du bulletin vous soit remise.